

Hauts-de-France, Nord
Le Quesnoy
70-72 rue Thiers

Immeuble à logements

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005971

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre, enquête thématique régionale La seconde Reconstruction

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : immeuble à logements

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2024, E, 1842, 1844

Historique

Entre 1717 et 1940, l'emplacement est occupé par la caserne Montplaisir (pour plus de détails sur cette caserne, voir dossier [IA59005701](#) "L'architecture militaire intra-muros du Quesnoy : une présence très prégnante dans le tissu urbain" : paragraphe "Les bâtiments militaires disparus"). Cette dernière est détruite pendant la Seconde Guerre mondiale.

Après guerre, un immeuble à logements vient prendre la place laissée vacante. Les photographies aériennes réalisées par l'IGN montrent que le terrain est encore en ruine en 1949 mais que l'immeuble est construit en 1957.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Marcel Mélon (architecte, attribution par analyse stylistique, ?)

Description

L'immeuble occupe l'extrémité nord des rues Thiers et Tanis. Il est bâti à front de rue, perpendiculairement à ces deux rues. À l'arrière, il est bordé par une étroite bande de terrain engazonné qui vient buter sur le talus des remparts et par un petit chemin qui permet d'accéder aux entrées situées à l'arrière de l'immeuble. Côté ouest, la parcelle est enclose par un muret en brique percé d'une entrée d'où part le petit chemin.

Description

L'édifice est construit sur un rez-de-chaussée surélevé, avec un soubassement enduit en béton. Proposant deux hauteurs différentes, il compte deux étages carrés ou deux étages carrés et un étage de combles. Il est couvert par une toiture à longs pans et croupes en tuile mécanique pour le corps principal tandis que les toitures en terrasse des lucarnes sont en zinc.

En façade, l'immeuble présente deux types de corps : trois unités de composition en brique nue de trois niveaux situées aux extrémités et au centre, alternent avec deux unités de composition entièrement enduites de trois niveaux avec étage en attique. Ce dernier correspond à une très grande lucarne sur le versant (appelée lucarne "belle-voisine" dans le Nord).

L'alignement des baies pour l'ensemble des corps, et celui de la bordure du chéneau des petites unités avec l'appui des baies de la lucarne des grandes unités, donnent ensemble une cohésion architecturale à cet immeuble. C'est également le cas des balcons présents aux second et troisième niveaux de chaque petite unité et qui se répètent donc de manière régulière sur toute la longueur de la façade. La composition de l'immeuble s'organise autour d'une symétrie axiale.

Les petits corps sont édifiés en briques apparentes posées en appareil anglais (chaque rang présente une alternance de boutisses et de paneresses) sur un soubassement enduit en béton. Dans les corps des extrémités, les appartements sont

ouverts à la fois sur le mur gouttereau et le mur-pignon et, sauf au rez-de-chaussée, sont bordés sur la façade principale par un balcon filant. Pour tous les petits corps, l'accès au balcon se fait par une porte-fenêtre accolée au côté de la fenêtre la plus proche de la grande unité. La séparation entre la fenêtre et la porte-fenêtre est soulignée par un poteau en béton. Cette disposition des portes-fenêtres par rapport aux grandes unités contribue à la création des effets de symétrie axiale sur l'ensemble de la façade de l'immeuble. Dans le petit corps central - à la différence de celles des extrémités entièrement entourées par un chambranle -, les baies n'ont que l'appui et le linteau saillants en béton, les pieds-droits étant en brique. Dans les corps situés aux extrémités, l'angle entre les baies des façades principale et latérale est constitué d'un gros pilier en brique qui occupe toute la hauteur entre l'appui et le linteau des baies.

Les grands corps, entièrement enduits, accueillent la porte bâtarde qui donne accès au petit hall d'où part l'escalier commun de chaque partie de l'immeuble. La porte est inscrite dans une large travée en brique. Hormis au rez-de-chaussée, les baies de chaque niveau sont réunies sous un même linteau débordant et partagent le même appui saillant, formant ainsi un bandeau qui traverse toute la façade du corps, scandé par les trumeaux en brique nue. Les baies qui percent la lucarne qui achève ces parties de l'immeuble, reprennent la même disposition que les autres baies de la façade. Aucun balcon n'est présent sur les deux grandes unités de composition.

La façade arrière diffère de celle de l'avant : elle est en brique nue, elle ne dispose d'aucune porte d'entrée piétonne et surtout, la façade est uniforme entre les deux corps des extrémités. Il n'y a pas, comme sur la façade avant, de corps central plus petit au centre. Le sous-sol est occupé par des garages et le second niveau de façade correspond au rez-de-chaussée surélevé de la façade sur rue. Toute la partie centrale compte donc deux étages carrés et un étage de combles. Deux escaliers partant du fond (un pour chaque bloc) desservent les étages. Ils sont hors-œuvre partiellement ouverts, couverts par une casquette en béton. Les murs latéraux sont en brique et chaque palier, légèrement saillant, est fermé par un garde-corps composé de barreaux identiques à ceux des balcons de la façade.

Comme pour la façade principale, les baies sont horizontales. Elles sont entourées d'un chambranle pour celles des corps aux extrémités, qui présentent également sur l'angle le même pilier en brique occupant l'espace entre l'appui et le linteau. Celles de la partie centrale sont en revanche uniquement soulignées par des appuis et des linteaux saillants en béton individuels. On n'y retrouve pas l'effet de rythme horizontal qui est visible sur la façade avant.

Les portes d'entrée

Les deux entrées, identiques, sont très travaillées. La porte à un seul battant, imposte et dormants en verre, est précédée d'un degré en pierre bleue. La poignée, en forme de volute stylisée, est fixée à la grille en fer forgée à décors géométriques modernistes (quadrillage avec barreaux horizontaux simples croisant des triplets de barres verticales) qui protège la porte. La porte est installée dans un encadrement à ressauts en brique couvert d'une petite casquette en béton et encadrée de deux petites baies verticales superposées reposant sur un large appui en béton. Leur protection en fer forgé reprend le motif de celle de la porte, en y ajoutant une pointe de diamant centrale. La large travée qui accueille la porte est la seule partie importante en brique des grands corps, ce qui la met d'autant plus en valeur.

L'escalier

L'escalier commun dessert tous les étages d'un ensemble. Il est à volées droites tournantes avec palier et jour. Les marches, comme les sols de l'entrée et des paliers, sont en *granito* (également appelé *terrazzo*), mélange d'éclats de marbre et de ciment poncés et polis avec effet multicolore. Cette matière très décorative, peu chère et très résistante est abondamment utilisée depuis les années 1930, en particulier pour décorer les espaces de circulation. Elle est ici constituée de marbres dans des dominantes de couleur rouge orangé. Elle est également mise en œuvre pour le parapet du premier palier et pour la rampe de la première volée de marches.

Le reste de l'escalier est bordé côté jour d'une rampe en fer forgé, composée de deux bandeaux parallèles à la main courante et de barreaux verticaux dont l'entrecroisement forme des motifs géométriques simples. Avec son accumulation de barreaux enserrés dans les deux bandeaux qui se poursuivent ensuite sur la rampe, le pied de rampe fait penser à un faisceau des licteurs.

Analyse

L'immeuble fait partie des typologies de bâti propres à la Seconde Reconstruction : on ne trouve pas *intra-muros* d'autres exemples d'habitat collectif édifiés en-dehors de cette période. Si parfois des immeubles d'habitat collectif sont insérés dans des rangs comportant également de l'habitat individuel, seuls deux édifices isolés ont été repérés (1-3, rue Goa - [IA59005970](#)).

Il présente des éléments stylistiques de la Seconde Reconstruction comme l'usage de brique associé au béton apparent en structure : pour les piliers séparant les portes-fenêtres des baies, les formes horizontales des baies et leur entourage en béton... L'organisation de la façade est très recherchée, à la fois dans les effets de symétrie, l'alternance des corps de hauteurs et de revêtements différents, le soin apporté aux entrées. L'intérieur a également fait l'objet d'un traitement soigné. Tous ces éléments confortent le côté remarquable de cet immeuble.

Il peut enfin être rapproché des immeubles sur lesquels Mélon a travaillé à Maubeuge avec André Lurçat, en particulier les projets Luran-F-47 ou ISAI. On retrouve dans ces immeubles collectifs la différence entre la partie centrale de l'immeuble et les travées (ou corps) des extrémités, les balcons sur les parties distales de l'édifice, ou les alignements en

bandeau de grandes baies horizontales sur l'ensemble de la façade (voir Cité de l'Architecture et du Patrimoine : <https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/ark:/43435/975510>).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, maçonnerie, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique, zinc en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 2 étages carrés, étage de comble

Élévations extérieures : élévation ordonnancée sans travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, escalier en maçonnerie ; escalier de distribution extérieur

Statut, intérêt et protection

Ces édifices sont représentatifs de la Seconde Reconstruction.

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Bibliographie

- AUXENT, Béatrice, DEBRABANT, Bernard. **Le Quesnoy, connaissance d'une ville forte ou la métamorphose d'un lieu**. Lille : CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) du Nord, 1999. 53 p.
- FRANCE. DRAC-Service de l'Inventaire général Nord-Pas-de-Calais. **A. Danis et M. Melon, architectes du XXe siècle dans le bassin de la Sambre, Nord**. Réd. Sophie Luchier, photos Olivier Marlard, graphisme Eddy Stein. [Lille] : Association C. Dieudonné, CAUE du Nord, cop. 1995. Non paginé [20] p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 23 cm. (Itinéraires du patrimoine, ISSN 1159-1722 ; 91).

Illustrations



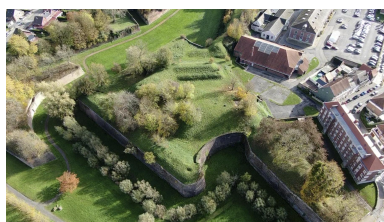
Vue générale de la façade principale orientée est/ouest.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245902544NUCA



Vue générale de la façade orientée ouest/est.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245902545NUCA



Vue sur le mur-pignon ouest et la façade arrière. Vue orientée ouest/est.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245902546NUCA



Vue aérienne orientée nord-est/sud-ouest : bastion César et immeuble Seconde Reconstruction (ancienne caserne Montplaisir).
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20255901477NUCA



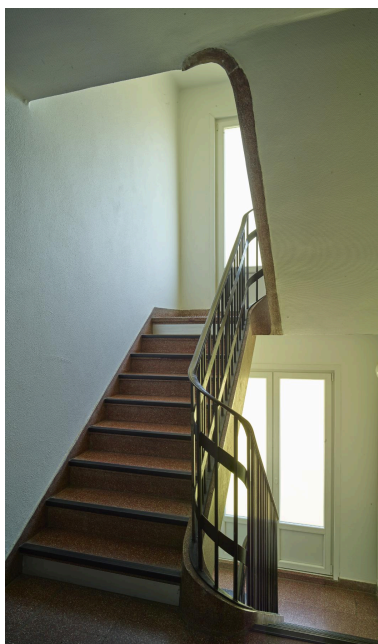
Détail de la porte d'entrée du n°72.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900516NUCA



Hall d'entrée du n°72.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900515NUCA



Palier du premier niveau, escalier en granito et départ de rampe en fer forgé de style moderne.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900511NUCA



Détail de la cage d'escalier et de la rampe.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900512NUCA



Détail de la rampe en fer forgé sur le dernier palier.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900513NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'architecture de la Seconde Reconstruction au Quesnoy (IA59005839) Hauts-de-France, Nord, Le Quesnoy,

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Immeuble à logements (IA59005970) Hauts-de-France, Nord, Le Quesnoy, 1-3 rue Goa

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale de la façade principale orientée est/ouest.

IVR32_20245902544NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la façade orientée ouest/est.

IVR32_20245902545NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur le mur-pignon ouest et la façade arrière. Vue orientée ouest/est.

IVR32_20245902546NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne orientée nord-est/sud-ouest : bastion César et immeuble Seconde Reconstruction (ancienne caserne Montplaisir).

IVR32_20255901477NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la porte d'entrée du n°72.

IVR32_20255900516NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hall d'entrée du n°72.

IVR32_20255900515NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Palier du premier niveau, escalier en granito et départ de rampe en fer forgé de style moderne.

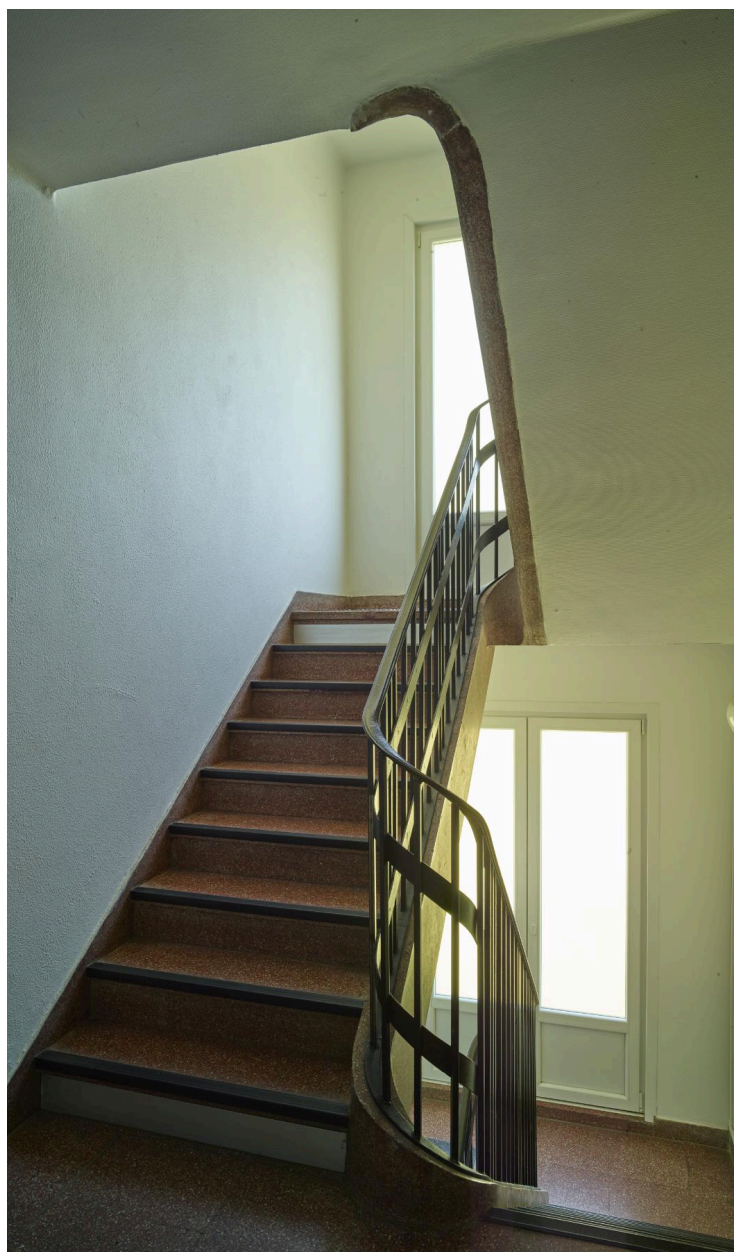
IVR32_20255900511NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la cage d'escalier et de la rampe.

IVR32_20255900512NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la rampe en fer forgé sur le dernier palier.

IVR32_20255900513NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation